Le Secours catholique a accueilli plus d'un million de personnes en 2023. Une forte proportion des ménages rencontrés par l'association sont des étrangers : 80 % en Ile-de-France, 48 % en Auvergne-Rhône-Alpes

16/11/2024 à 9h15



Le Secours catholique publie, ce jeudi 14 novembre 2024, son rapport statistique annuel sur l'état de la pauvreté en France. L'association alerte sur la situation des plus pauvres qui se dégrade encore, y compris en Ille-et-Vilaine. La pauvreté est surtout concentrée en Île-de-France, où les étrangers représentent 80 % des ménages rencontrés par l'association.

Rapport du Secours catholique « Etat de la pauvreté en France 2024»

Dans son rapport 2024, le Secours catholique alerte sur la dégradation du niveau de vie des plus pauvres. Ainsi, en 2023, le niveau de vie médian des ménages aidés par

l’association s’établit à 555 € par mois, soit un recul de 19 € par rapport à 2022. Plus inquiétant encore, la difficulté à accéder à la protection sociale.

« *L’accès aux prestations sociales devient un véritable parcours du combattant* », à cause de la dématérialisation des démarches, du durcissement des critères d’éligibilité et de la complexité des processus d’accès aux droits. « *Avec la disparition des guichets, tout se fait désormais en ligne* », constate Owen Morandeau, animateur de réseau au Secours catholique. En Ille-et-Vilaine, « *la pauvreté frappe aussi à notre porte* » . Dans le département, l’association vient en aide, chaque année, à près de 10 000 personnes, avec 900 bénévoles.

La fracture numérique creuse encore davantage le fossé. « *Pour quelqu’un qui est dans la précarité, le prix d’un smartphone est un obstacle, tout comme le coût des forfaits.* » S’il n’y a pas plus de guichets, comment aller vers les personnes qui en ont besoin ? C’est la question que se posent les associations.

En Ille-et-Vilaine, il existe aussi des cas d’extrême pauvreté, avec très peu de ressources. Le niveau de vie médian s’établit à 293 € par mois, soit moitié moins que le chiffre observé au plan national (555 €), déjà très bas. « ***En tant que préfecture de Région, Rennes voit arriver de nombreux migrants, décrit le Secours catholique. Parmi eux, une personne sur deux a zéro ressources, elle est dans la survie***. » Détenteurs de titres de séjour ou en attente de demande d’asile, beaucoup vivent dans la rue, car les structures d’hébergement sont débordées. Là encore, les associations tirent la sonnette d’alarme, surtout à l’approche de l’hiver.

Ouest France; L’Indépendant

48% des familles aidées sont étrangères en Auvergne-Rhône-Alpes

Enfin, autre différence, le rapport du secours catholique

note que « *parmi les personnes rencontrées, ce sont celles de nationalité étrangère qui connaissent de loin, les situations les plus précaires.* »

Sans titre de séjour, il leur est impossible de travailler. Elles n’ont pas le droit au chômage non plus et ne peuvent donc pas bénéficier de la protection sociale. Pour ce qui est du RSA, il est conditionné à une durée de séjour en France et à une situation régulière d’au moins cinq ans. En ce qui concerne l’allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), 10 ans minimum sont requis. **En revanche, le droit aux allocations familiales n’est pas conditionné à un titre de séjour.** Cependant, le taux de non-perception est deux fois plus élevé parmi les ménages étrangers éligibles que parmi les ménages français.

Le Dauphiné